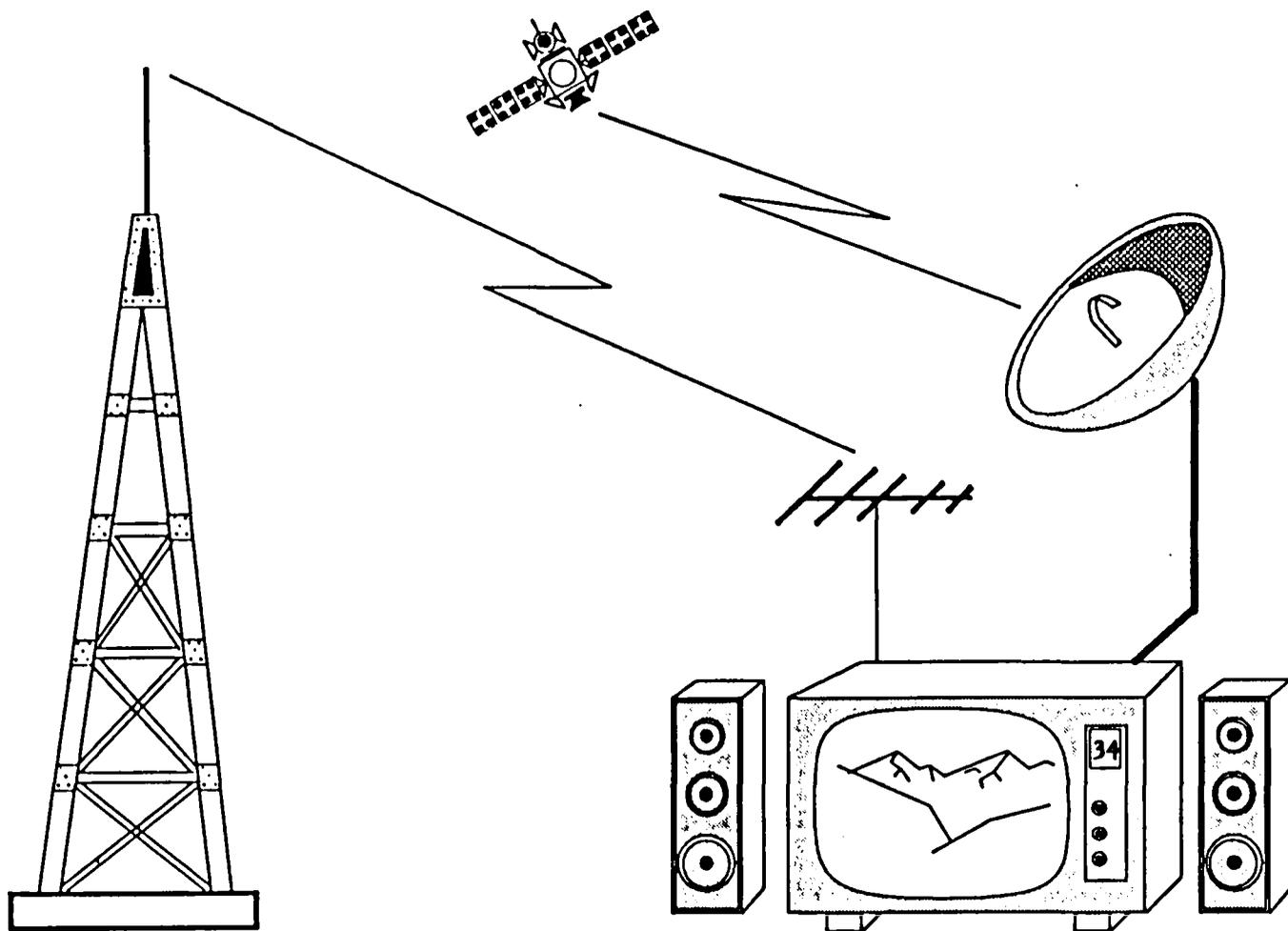




UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

1992 - RECOMMANDATIONS DU CCIR

(Nouvelles et révisées en date du 15 septembre 1992)



Série RBT

SERVICE DE RADIODIFFUSION (TÉLÉVISION)



COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL DES RADIOCOMMUNICATIONS
ISBN 92-61-04592-8



Genève, 1992

© UIT 1992

Tous droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.



Recommandation 815 (1992)

Spécification d'un signal de mesure du contraste des dispositifs de visualisation

Extrait de la publication :

Recommandations CCIR : Série RBT : Service de radiodiffusion (télévision)
(Genève : UIT, 1992), pp. 219-220

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RECOMMANDATION 815

SPÉCIFICATION D'UN SIGNAL DE MESURE DU CONTRASTE
DES DISPOSITIFS DE VISUALISATION

(Question 51/11)

(1992)

Le CCIR,

considérant

- a) qu'il est nécessaire de définir une méthode fiable permettant de mesurer le contraste de différents dispositifs de visualisation;
- b) que l'utilisation de différents signaux peut conduire à des résultats différents;
- c) qu'il convient de mesurer le contraste à l'aide d'un signal dont la composante moyenne de l'image est aussi proche que possible d'images de programme normales,

recommande

d'utiliser le signal d'essai et la méthode de mesure donnés en Annexe 1 pour faciliter une mesure cohérente du rapport de contraste.

ANNEXE 1

Signal d'essai et méthode de mesure

Le signal d'essai (voir la Fig. 1) comprend une zone de blanc saturé entourée de quatre zones de niveau de noir, toutes sur un fond de gris. Le niveau de gris du signal est situé à 50% du niveau du signal de crête. Les références numériques à ces niveaux sont données à la Fig. 1. Les valeurs de luminance de la zone de blanc saturé et des quatre zones de noir sont mesurées à l'aide d'un photomètre.

Le rapport R , luminance du niveau de noir/luminance du blanc saturé, est exprimé par l'équation suivante:

$$R = (L_{b1} + L_{b2} + L_{b3} + L_{b4}) / (4 \times L_w)$$

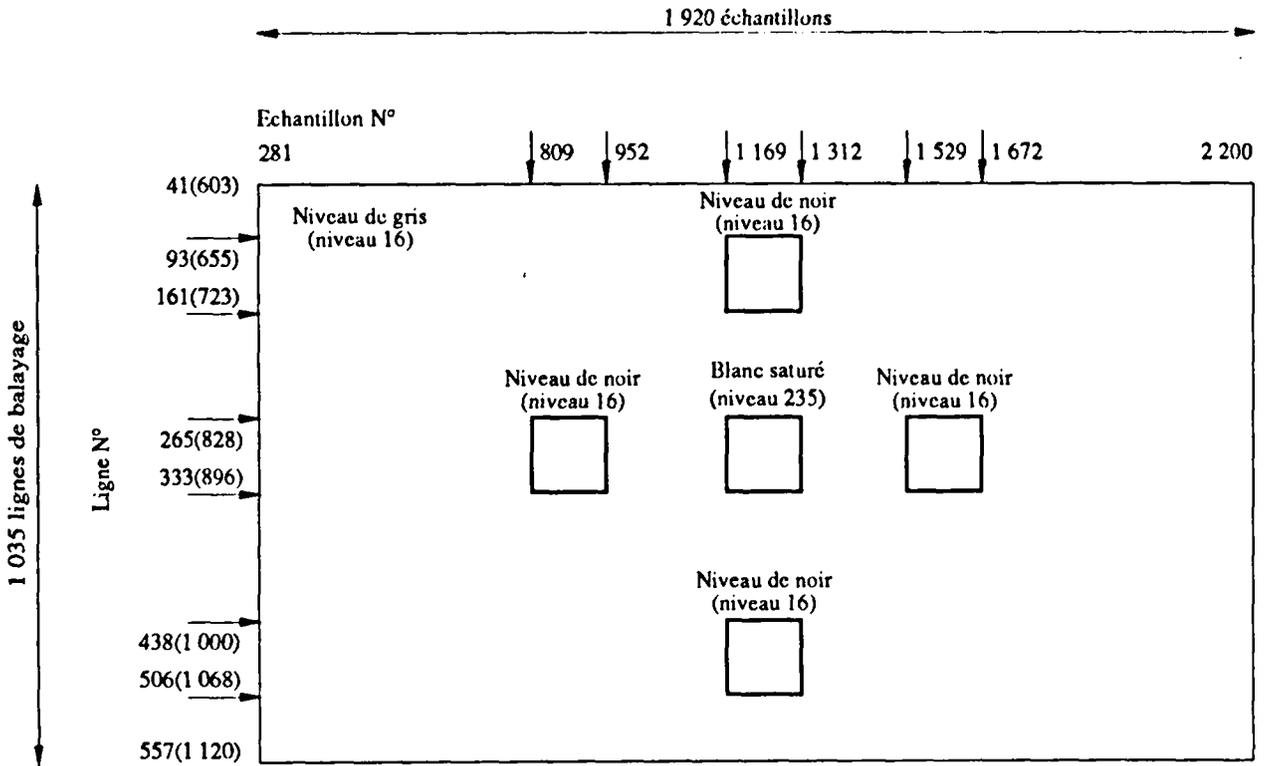
où:

L_w : luminance mesurée du blanc saturé

L_{b1} à L_{b4} : valeurs mesurées de la luminance du noir dans les quatre zones.

FIGURE 1

Signal de mesure du contraste



() Correspond à la deuxième trame

Les positions des échantillons et des lignes sont données pour un système 16:9 1125/60. Les positions équivalentes pour d'autres systèmes 16:9 et 4:3 seront déduites de celles-ci.

